



## Concertation préalable pour la mise en compatibilité du PLUi : une nouvelle étape pour l'Esplanade

**Le quartier de l'Esplanade s'apprête à prendre de nouvelles couleurs, résolument plus vertes ! En son cœur, la Grande Esplanade constituera d'ici 2027 un nouvel espace public convivial en entrée de ville. Deux réunions publiques auront lieu au boulodrome Yves Giroud le 10 octobre et le 7 novembre à 19h.**

Pensé comme un vaste espace paysager, le quartier constituera un ensemble cohérent, de Saint-Martin-le-Vinoux à la Porte de France. Du nord au sud, de nouveaux aménagements mettront en valeur le patrimoine naturel et historique. Avec ses nouveaux logements, commerces et équipements, c'est un quartier plus dynamique et attractif qui va voir le jour à proximité immédiate du centre-ville. Le réaménagement de la Grande Esplanade et du boulevard constitue la première brique du projet. La Grande Esplanade deviendra un parc urbain de 3 hectares, qui apportera de la fraîcheur dans une volonté d'adapter la ville au changement climatique. Elle pourra accueillir de grands événements ponctuellement, dont la Foire des Rameaux et diverses activités de loisirs tout au long de l'année, préservant ainsi son caractère festif.

### L'Esplanade avant / après travaux



© BEAP

### Les chiffres clés

- ▶ Un investissement de **9,4 millions d'€** sur la Grande Esplanade et le boulevard.
- ▶ **15 000 habitantes et habitants** dans un rayon de 15 minutes à pied et 200 000 à 15 minutes à vélo.
- ▶ La Grande Esplanade sera transformée en un nouveau **parc urbain de 3 hectares**.
- ▶ **220 arbres préservés**.
- ▶ **1,56 hectare désimperméabilisé**.
- ▶ Une zone à **20 km/h pour une circulation apaisée** sur le boulevard de l'Esplanade.

## Grande Esplanade et boulevard : le calendrier

### 2023

- 10 octobre et 7 novembre à 19 h au Boulodrome Yves Giroud, 2 boulevard de l'Esplanade : réunions publiques de présentation de la mise en conformité du PLUi accompagnant le projet de la Grande Esplanade.
- 5 octobre - 10 novembre : concertation préalable pour la mise en conformité du PLUi
- Fin 2023 : dépôt du permis d'aménager

### 2024

- Avril (après la Foire des Rameaux) : travaux archéologiques
- Été : enquête publique

### 2025

- Début 2025 : délivrance du permis d'aménager
- Printemps (après la Foire des Rameaux) : début des travaux

### 2027

- Livraison du parc de l'Esplanade

## Révéler les paysages

La future Grande Esplanade complétera le maillage de la ville en espaces verts. La création d'un parc au pied de la Bastille viendra mettre en valeur ce patrimoine historique remarquable et renforcer l'identité du site. En apportant végétalisation et ombrages supplémentaires, le nouvel aménagement offrira un espace plus propice à la promenade et à la détente tout en participant à la lutte contre le phénomène d'îlot de chaleur urbain.



Nouvelle esplanade vue depuis le parking © BEAP

## Renforcer les espaces naturels sur la Grande Esplanade

Les alignements d'arbres existants seront conservés, tandis que des bandes végétales en pieds d'arbres seront créées au bénéfice de la biodiversité. L'évolution de la nature des revêtements des sols, leur désimperméabilisation et une meilleure gestion des eaux pluviales contribueront à adapter la ville au changement climatique.

### Développer la Grande Esplanade côté loisirs

Demain comme aujourd'hui, la Grande Esplanade sera le lieu des événements qui font les temps forts de la ville. Elle pourra accueillir différentes manifestations sportives ou culturelles, et bien sûr, l'historique Foire des Rameaux. Au quotidien, les habitants pourront y pratiquer de nouvelles activités de loisirs ou tout simplement s'y promener.

### Apaiser le boulevard de l'Esplanade

Réaménagé par la métropole, il s'inscrira dans le prolongement du parc et laissera davantage de place aux piétons et aux cyclistes. Grâce à une zone de circulation à 20 km/h, ceux-ci y trouveront davantage de confort et de sécurité.



Nouvelle esplanade vue depuis l'entrée © BEAP

### Renouveler pour enrichir la vie de quartier

De nouvelles habitantes et habitants profiteront de cet environnement. A l'échelle plus vaste du quartier de l'Esplanade, le projet urbain prévoit 853 nouveaux logements (dont 40% de logements sociaux), essentiellement au niveau de la Petite Esplanade et de l'îlot Peugeot mais aussi dans le secteur sud. 400 places de stationnement seront maintenues sur le secteur, dont 230 pour les riveraines, riverains, habitantes et habitants de l'est du centre-ville. De nouveaux services et équipements, y compris sportifs, seront implantés. L'offre commerciale sera renforcée, notamment du côté de la Porte de France et de l'îlot Peugeot. Autant d'atouts supplémentaires pour le dynamisme et l'attractivité du quartier.

### Faire la part belle aux mobilités douces

Enfin, l'ambition portée par la Ville est de transformer à terme la RN 481 en un véritable boulevard urbain, avec une vitesse limitée et de nouvelles traversées piétonnes sécurisées.

Déplacée plus près des arbres de l'Esplanade, elle ouvrira un espace le long des berges de l'Isère. Un parc d'1 kilomètre de long, connecté à la Presqu'île via une passerelle piétons-cycles, viendra y prendre place. Un vaste espace piéton sera également créé au sud, au niveau de la Porte de France.

Ces axes forts du projet de réaménagement du quartier Esplanade sont issus du plan guide élaboré dans le cadre d'une large concertation avec les habitantes et les habitants. Le projet s'inscrit dans la lignée de la démarche Grenoble 2040 visant à redessiner la ville pour répondre aux défis à venir.

## Réunions publiques les 10 octobre et 7 novembre

Deux réunions publiques se tiendront au **boulodrome Yves Giroud le 10 octobre et le 7 novembre 2023 à 19h** pour présenter les dernières évolutions techniques et la programmation du projet. Ces réunions sont organisées dans le cadre de la **concertation préalable organisée du 5 octobre au 10 novembre 2023** inclus, dans le cadre de la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

Deux autres options pour s'exprimer :

- Via les registres d'expression et les dossiers de concertation disponibles à l'Hôtel de Ville, 11 boulevard Jean Pain et à la Maison des Habitants Centre-Ville, 2 rue du Vieux - Temple.

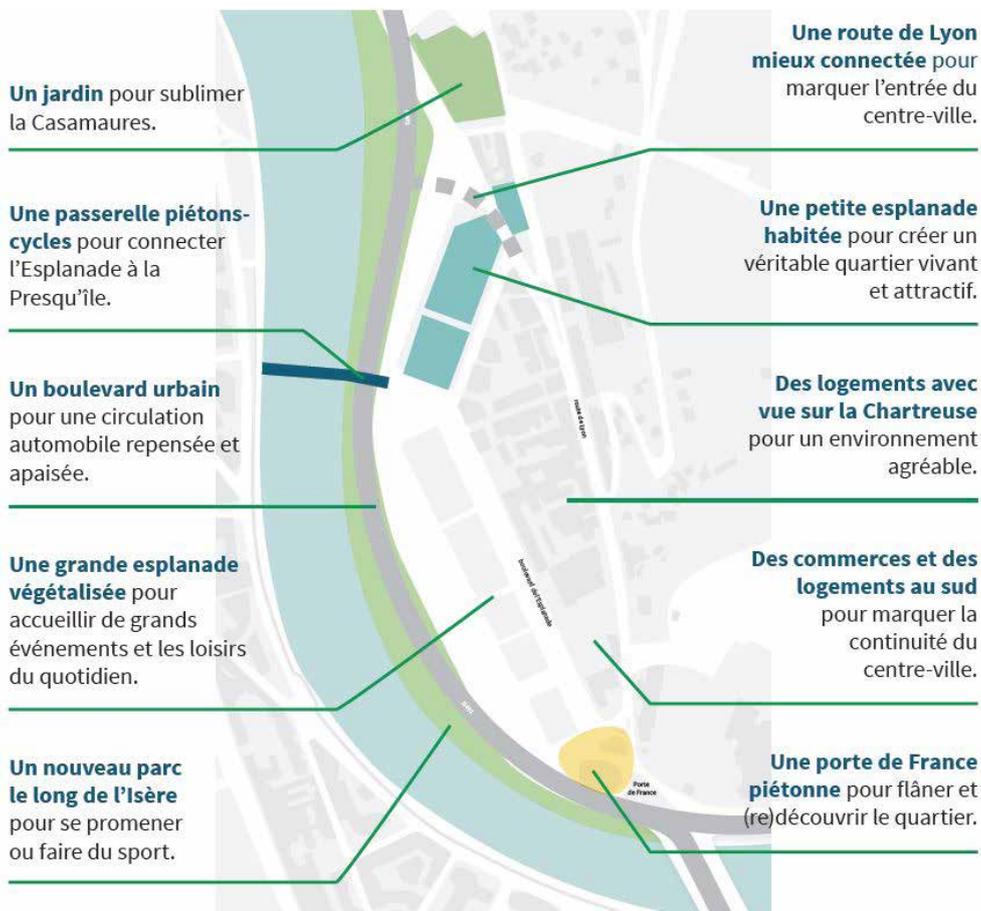
- Par courrier auprès de la direction de l'urbanisme et de l'aménagement, 11 boulevard Jean Pain ou par mail :

[concertation.esplanade@grenoble.fr](mailto:concertation.esplanade@grenoble.fr)



© Ville de Grenoble

## La carte du projet



© Terra Publica